

**RAPPORT ANNUEL
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CONSTANCE BE WORLD**

**(Opérations de l'exercice clos
le 30 décembre 2022)**



Le risque de contrepartie n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs sauf personnes américaines

Durée de placement recommandée : Supérieure à 10 ans

Régime fiscal : Le FCP n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du souscripteur dépend de son lieu de résidence, et de sa situation particulière. Il est recommandé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations ci-dessus sont incomplètes. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et de consulter des conseillers professionnels.

A) Politique d'investissement

A-1) Rapport de gestion

Pour l'année 2022, dont la dernière valeur liquidative était arrêtée au 30 décembre, le FCP Constance Be World affiche une performance de -25,75% (EUR) pour la part A et de -24,86% (EUR) pour la part I. Pour rappel, le FCP a cessé de se comparer à un indicateur de référence en mai 2021 – sans toutefois changer de mode de gestion.

En 2022, les principaux marchés financiers développés ont affiché des performances très négatives. Les marchés européens et américains ont baissé de concert tout au long de l'année mais l'écart de performance entre les États-Unis et l'Europe s'est creusée au quatrième trimestre 2022, au bénéfice des marchés européens.

En mars 2022, le président de la réserve fédérale américaine, Jerome Powell entame une politique de normalisation monétaire pour combattre l'inflation. Les principaux taux directeurs seront augmentés de 400 points de base tout au long de l'année. La Banque centrale européenne entamera sa politique de resserrement monétaire en juillet 2022 et mettra ainsi fin à plus de 6 ans de taux zéro en zone euro.

Le dollar américain s'est fortement apprécié face à l'euro durant les trois premiers trimestres. L'avance de la Banque centrale américaine dans la politique de normalisation monétaire a conduit les investisseurs à investir davantage en dollar. En septembre 2022, la parité est atteinte et le dollar s'échange plusieurs semaines pour moins d'un euro. La monnaie commune européenne se réappréciera en fin d'année et terminera sur une baisse de 5,83% sur un an au 30 décembre 2022.

Achevé de rédiger le 31 mars 2023

A-2) Stratégie d'investissement

En janvier 2022, une puissante rotation sectorielle a commencé à opérer sur les marchés boursiers internationaux. Les investisseurs ont massivement vendu les actions « gagnantes » des années covid 2020-2021, les sociétés dites de « croissance », pour se positionner sur des actions dites « valeurs », plus délaissées pendant la pandémie. Le retour de l'inflation, d'abord aux États-Unis au second semestre 2021 puis en Europe début 2022, inquiète les investisseurs et la réaction des banques centrales se fait attendre. Nous avons appelé la forte baisse de ces valeurs le « de-rating », soit l'effacement de leur excès de valorisation créé par l'afflux de liquidités des années 2020-2021. Dans certains cas, nous avons jugé la baisse de certains titres injuste et excessive. Nous avons ainsi profité des opportunités offertes par le marché pour renforcer, très légèrement, les sociétés pour lesquelles nous gardions une analyse positive à long terme.

Également, dès le début de l'année 2022, des centaines de milliers de troupes russes sont massées à la frontière ukrainienne et font craindre une intervention militaire immédiate de la fédération de Russie chez son voisin. Après plusieurs tentatives diplomatiques

infructueuses, la Russie viole les frontières ukrainiennes le 24 février. Immédiatement les marchés européens s'inscrivent en forte baisse. Les marchés américains réagissent différemment et anticipent plutôt un impact limité du conflit pour l'économie américaine. Le conflit vient alimenter la dynamique d'inflation sur l'énergie et les matières premières. Rapidement, les investisseurs comprennent que la guerre va durer. Le FCP était positionné sur plusieurs sociétés de défense américaines et européennes. Nous avons effectué des arbitrages avec des renforcements et des nouvelles positions dans ce secteur.

En Chine, la stratégie « zéro-covid » est poussée à son maximum en prévision des Jeux Olympiques d'hiver qui se tiennent dans le pays en février 2022. Malgré un ralentissement prononcé de l'activité et un début de contestation sociale, le gouvernement chinois maintiendra le pays sous cloche jusqu'au 20ème Congrès de Parti Communiste Chinois qui se tient en octobre 2022. Le FCP n'était plus investi dans le pays depuis la fin de l'année 2020. Cependant, nous avons été particulièrement attentifs aux conséquences de ces politiques sur nos dossiers en portefeuille.

Inflation et remontée des taux, guerre en Ukraine et prix de l'énergie, politique sanitaire chinoise, seront trois grands sujets qui animeront les marchés en 2022.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.

Achévé de rédiger le 31 Mars 2023

A-3) Allocation

Les trois principaux secteurs dans lesquels le FCP est investi sont la consommation discrétionnaire, les technologies de l'information et l'industrie. Ces trois secteurs ont représenté chacun autour entre 20 et 25% de l'actif en 2022. Les services de télécommunication ont représenté environ entre 12 et 15% de l'actif. La consommation de base et la santé ont chacun représenté moins de 10% de l'actif.

Sur l'année, seule l'industrie a contribué positivement à la performance du FCP. Nos positions dans l'industrie de défense et dans l'aéronautique ont positivement contribué à la performance du fonds.

Les plus fortes contributions négatives du FCP sont le secteur des technologiques de l'information, la consommation discrétionnaire et les services de télécommunications.

La santé, les matériaux et la consommation de base contribuent également négativement à la performance mais dans une moindre mesure.

Les trois meilleurs contributeurs à la performance sont des sociétés de défense avec BAE Systems (+0,83), Northrop Grumman (+0,68) et Raytheon Technologies (+0,45). Les trois pires contributions sont Meta Platforms (-1,95), Thule Group (-1,59) et Tesla Motors (1,28). Meta s'enfonce lors des séances de publication de ses résultats du T4 2021 et du



T1 2022, avant de se reprendre au second semestre. Les investissements massifs consentis au programme Metavers ne semblent pas convaincre les investisseurs. L'équipementier outdoor suédois Thule déçoit sur ses ventes, après avoir fortement bénéficié des réouvertures postpandémie. Tesla Motors subira les incertitudes autour de ses activités de production et de commercialisation en Chine, mais surtout les frasques de son fondateur et dirigeant, Elon Musk. Le dirigeant a dû massivement vendre ses actions pour racheter la plateforme de micro-blogging Twitter. Les investisseurs doutent de sa capacité à gérer Tesla dans cette période.

Nous sommes restés tout au long de l'année, à l'écart du secteur banques / assurances et du secteur énergétique.

Le FCP est resté investi tout au long de l'année pour environ deux tiers de l'actif aux États-Unis. La France est le second pays représenté dans le FCP avec environ 10% de l'actif avec principalement des positions dans les secteurs du luxe et de l'aéronautique.

En Asie, le FCP n'est investi qu'au Japon pour environ 6% de l'actif. Nous n'avons pas repris de positions sur le marché chinois – quitté fin 2020 – et ce malgré l'allègement des mesures sanitaires et de la politique « zéro covid » fin 2022. Nous jugeons toujours ce marché peu lisible pour les investisseurs étrangers.

Achévé de rédiger le 31 Mars 2023

A-4) Principaux mouvements sur la période

Au premier trimestre, nous avons renforcé nos différentes positions dans l'industrie de défense, en Europe et aux États-Unis. Le conflit en Ukraine a mis à jour les lacunes de nombreux pays en équipements et technologies militaires. De nombreux états ont annoncé vouloir réinvestir et augmenter leurs budgets. La défense était une conviction d'investissement dans le FCP avant même le déclenchement de ce conflit. Nous nous sommes également exposés aux activités de télécommunication (civiles et militaires) par satellite. À la fin de l'année, la forte appréciation de ces dossiers nous a conduit à prendre des profits en allégeant nos positions.

Nous avons vendu au second trimestre, nos positions dans la consommation de base, jugeant que les augmentations de prix dans le secteur seraient difficiles à poursuivre et que les marges seraient nécessairement atteintes à court terme. En bourse, le secteur a cependant bien résisté tout au long de l'année 2022. Nous l'avons considéré chèrement valorisé compte tenu des perspectives de croissance à moyen terme.

Nous avons vendu en juin 2022, nos positions dans les sociétés liées aux semi-conducteurs. Les investissements massifs déployés depuis 2020 pour relocaliser des sites de production en Europe et aux États-Unis – et ainsi diminuer la dépendance vis-à-vis de la Chine – et le ralentissement de l'activité, nous font craindre des surcapacités de production dans les années à venir.

Tout au long de l'année, nous avons profité des opportunités de marché pour nous renforcer, à chaque fois légèrement et prudemment, sur les dossiers des secteurs



technologie et communication. Au second semestre, nous sommes particulièrement revenus sur les sociétés de logiciels.

Achévé de rédiger le 31 Janvier 2023

A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés

Le FCP Constance Be World n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

A-6) Informations relatives aux instruments financiers dérivés et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Pendant l'exercice, la société de gestion n'a eu recours à aucun des instruments et contrats suivants : change à terme, dépôt de garantie, future, prêt de titre, garantie émise ou reçue.

A-7) Informations issues du règlement européen SFTR relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de leur réutilisation

Le FCP Constance Be World n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

B) Informations réglementaires

B-1) Politique de sélection des intermédiaires

1 Cadre

La société de gestion se doit d'obtenir le meilleur résultat possible, de servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

S'agissant de la passation des ordres au marché, la directive MIF 2 demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients, et de réaliser des contrôles pour cela.

De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

2 Critères retenus par Constance Associés

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting),

il n'est pas oublié de tenir compte des diligences effectives pour respecter le tarif prévu et pour régler et livrer dans les temps comme le souhaitent les teneurs de compte.

3 Intermédiaires retenus à ce jour

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CIC Market Solutions, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à la rédaction des présentes sont :

- Makor Securities (depuis février 2021)

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).

En général, les frais d'intermédiation ont été contenus à 0,05% sur les opérations passées sur l'exercice, en baisse par rapport au précédent exercice.



L'ensemble des opérations de change ont été confiées à CIC, ce qui est en pratique imposé par le dépositaire. Nous n'obtenons pour cette partie pas la même transparence que pour les actions, malgré nos demandes répétées.

B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Cadre général : La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement responsables. L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ».

Les critères ESG comprennent trois dimensions :

- Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;
- Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.) ;
- Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

Origine : L'article L 533-22-1 du Code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs et du public un document retraçant leur politique sur la prise en compte dans leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique. Elles y précisent les critères et les méthodologies utilisées ainsi que la façon dont ils sont appliqués. Elles y indiquent comment sont exercés les droits de vote attachés aux instruments financiers résultant de ces choix. ».



Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés : Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire de façon systématique les critères ESG dans son processus d'investissement.

Constance Associés n'entend notamment pas pour le moment faire des critères extra-financiers un élément central de sa communication commerciale ni systématiquement de ses décisions de gestion.

Les OPCVM gérés par Constance Associés répondent ainsi à la définition de l'article 6 du Règlement dit « SFDR ». Ils entrent donc dans une catégorie (non définie réglementairement) dite « mainstream » et regroupant les fonds et comptes gérés pour lesquels les gérants financiers ne souhaitent prendre aucun engagement formel (par opposition aux fonds relevant de l'article 8 « light green » qui s'engagent mais de façon non mesurable, ou ceux de l'article 9 « dark green » qui s'engagent de façon mesurable).

Cependant, dans le cadre de la politique d'investissement de Constance Associés, l'analyse fondamentale, dans une logique de compréhension globale, s'appuie aussi sur des critères financiers et extra-financiers, quantitatifs et qualitatifs (sans engagement de résultat).

Le rapport dit « La gestion de Constance Associés et l'ESG » sous-titré « Rapport Article 29 LEC anciennement rapport article 173 : Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement et de gestion des risques, avec complément 1 charbon et complément 2 SFDR » mis à jour est disponible dans la partie informations réglementaires du site www.constance-associes.fr.

La politique de vote fait l'objet d'un point à part ci-après.

B-3) Politique de rémunération en application chez Constance Associés

Depuis l'exercice 2016, la politique actuellement en vigueur de rémunération adoptée en décembre 2016 par la société s'applique. Les rémunérations sont constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération variable de certains collaborateurs suit la présente politique : il s'agit de l'équipe de gestion, de l'équipe de direction, et du personnel dont la rémunération dépasse la rémunération moyenne des précédents. A ce jour, cela concerne tous les collaborateurs de la société.

L'ensemble de la rémunération variable de ces collaborateurs est soumis à la politique de rémunération, peu importe que cette rémunération soit liée à l'activité de gestion d'OPCVM, de gestion sous mandat discrétionnaire, etc. La société de gestion a ainsi souhaité faire preuve d'un maximum de cohérence.

La partie variable de la rémunération de chacun de ces collaborateurs est assise sur des critères liés à la fonction de chacun, à des critères collectifs et à des critères individuels.



La partie différée de la rémunération variable d'un exercice comptable donné est supérieure à 50%. L'acquisition définitive de la partie différée est liée (voire conditionnée) à la situation financière de Constance Associés, à la continuité de l'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période précédent chaque versement.

La partie différée de la rémunération variable évolue avec la performance d'un portefeuille représentatif de la gestion menée par Constance Associés.

Les collaborateurs visés par la politique de rémunération ont reçu l'interdiction de la part de Constance Associés de tenter de la contourner par une stratégie de couverture personnelle ou d'assurance.

Il est fait des exceptions pour les collaborateurs entrés depuis moins de 3 ans.

Le détail de la politique de rémunération peut être obtenu en adressant une demande écrite à : Constance Associés S.A.S. – à l'attention de Monsieur le Directeur général – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris – France.

Nous nous abstenons ici de communiquer les données chiffrées en matière de rémunérations tant l'équipe concernée est réduite : cela reviendrait à donner des indications personnelles qui n'ont pas à être rendues publiques.

Notons simplement ici qu'il n'y a pas eu sur l'exercice de modification importante de la politique de rémunération.

B-4) Méthode de calcul du risque global

La société a retenu la méthode de l'engagement.

B-5) Vie de l'OPCVM

Aucune modification n'est à signaler sur l'exercice clos au 30 décembre 2022.

B-6) Politique d'exercice des droits de vote

Cadre général

L'article 321-132 du Règlement général de l'AMF, ainsi que le règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat de l'AFG disposent que les sociétés de gestion de portefeuilles doivent prévoir les conditions dans lesquelles elles exercent le droit de vote.



Dans la pratique, Constance Associés dispose du droit de vote pour les OPCVM qu'elle gère, mais ne peut voter pour les clients gérés sous mandat. En effet, le droit français impose par exemple que le pouvoir ne peut être confié qu'à un autre actionnaire d'une part, et requiert qu'un mandat soit signé pour chaque assemblée générale.

Quand vote Constance Associés ?

Constance Associés recherche une performance de moyen et long-terme pour ses investissements, tout en se réservant la possibilité de liquider sa position à tout moment (liquidité recherchée).

Consciente de la taille de ses investissements rapportée à la capitalisation des sociétés dans lesquelles elle mène des investissements, Constance Associés sait que son avis en assemblée générale n'a que peu de poids. Cela étant, Constance Associés s'est doté fin 2020 d'une solution de vote en ligne pour tenter de participer plus aux votes de façon systématique pour appuyer ses convictions en matière de gestion des sociétés.

La participation au vote est systématique dans les cas suivants :

- Quand l'ensemble des investissements de Constance Associés (OPCVM et comptes gérés sous mandat) représentent plus de 5% des droits de vote d'une société,
- Quand l'investissement par un OPCVM dans une société représente plus de 8% de l'actif net de l'OPCVM en question,
- Quand l'investissement de tous les OPCVM gérés par Constance Associés représente plus de 5% de l'actif net global des OPCVM gérés.

Cependant, dans les cas suivants, Constance Associés pourra ne pas voter tout de même :

- Lorsque le coût d'exercice du vote est prohibitif (par exemple si la procédure de vote à distance n'est pas disponible et qu'il faut se rendre sur place pour voter),
- Lorsque le vote nécessite le blocage des titres pendant une période longue (pour éviter de perdre la liquidité recherchée),
- Lorsque les titres donnant le droit de vote ont fait l'objet d'une cession temporaire, car Constance Associés n'entendrait pas les rappeler pour exercer le droit de vote.

En pratique, Constance Associés a régulièrement voté en 2022 au titre des participations du FCP Constance Be World. L'outil de vote en ligne a d'ailleurs permis de voter significativement plus que lors de l'exercice précédent.



B-7) Accès à la documentation du FCP

La documentation légale du FCP (DIC PRIIPS, prospectus, rapports périodiques, ...) est disponible gratuitement auprès de la société de gestion, à son siège, sur simple demande.

C) Éléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part « A/EUR » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum
Commission de surperformance		NEANT

Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	Prélèvement maximum sur chaque transaction	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions, ETF, droits, bons de souscription : <ul style="list-style-type: none"> • négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise 0,05 % - minimum 10€ • négociés sur une bourse d'un autre pays 0.05% - minimum 30€ <p>+ frais éventuels de place</p> <ul style="list-style-type: none"> • OPC : <ul style="list-style-type: none"> • commercialisés en France : 15€ • commercialisés à l'Étranger : 40 € • offshore : 150 € <p>+ frais éventuels de correspondant</p> <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • franco sur émetteur en France • 0.25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% - minimum à 150€</p>



Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs autorisés pour la gestion de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Devises :

L'évaluation se fait en utilisant les fixings contre euro publié par la Banque Centrale Européenne chaque jour

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Non applicable pour cet OPCVM

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-1-h) Divers

La comptabilité de l'OPCVM est tenue en engagement. Ainsi, les dividendes sont comptabilisés à compter de la date ex-dividende.

Les frais d'encaissement des dividendes sont provisionnés (retenue à la source telle qu'espérée).

L'évaluation des actions se fait au cours de clôture, de préférence du marché réglementé le plus liquide sur lequel l'action est cotée.

Il est fait de même pour les droits optionnels et/ou pour les certificats représentatifs d'actions (deposit receipts, ...).

Les intérêts créditeurs et débiteurs sont provisionnés par calcul avant leur constatation finale.



Les frais de gestion et de fonctionnement sont calculés et provisionnés à chaque valorisation. Le taux de frais de gestion et de fonctionnement est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après : Actif brut du jour de valeur liquidative x taux de frais de fonctionnement et de gestion x nombre de jours entre la date de valeur liquidative calculée et la précédente valeur liquidative / 365 (ou 366 en cas d'année bissextile).

Pour le suivi des ratios réglementaires et contractuels de l'OPCVM, la société de gestion utilise comme actif net l'actif net avant souscription/rachat calculé par le délégataire valorisateur, augmenté des souscriptions et réduit des rachats enregistrés pour la date de valeur liquidative considérée. Cela doit permettre, en particulier en cas de forts mouvements au passif du fonds, de refléter à l'actif du fonds ces mouvements à des conditions proches de celles cristallisées par la valeur liquidative.

C-2) Composition de l'actif au 30 décembre 2022

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP CONSTANCE BE WORLD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

FCP CONSTANCE BE WORLD

37 avenue de Friedland
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP CONSTANCE BE WORLD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CONSTANCE BE WORLD relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

F5833 CONSTANCE BE WORLD

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	104 109 984,77	136 582 878,37
Actions et valeurs assimilées	104 109 984,77	136 582 878,37
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	104 109 984,77	136 582 878,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	21 195,21	74 967,65
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 195,21	74 967,65
Comptes financiers	810 456,07	5 081 781,51
Liquidités	810 456,07	5 081 781,51
Total de l'actif	104 941 636,05	141 739 627,53

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	106 602 684,97	128 852 408,22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-824 976,86	14 006 981,77
Résultat de l'exercice (a, b)	-974 727,00	-1 351 432,45
Total des capitaux propres	104 802 981,11	141 507 957,54
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	138 654,94	231 669,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	138 654,94	231 669,99
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	104 941 636,05	141 739 627,53

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	835 262,33	608 249,17
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	835 262,33	608 249,17
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	7 124,94	3 976,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	7 124,94	3 976,61
Résultat sur opérations financières (I - II)	828 137,39	604 272,56
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 822 573,73	1 839 784,86
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-994 436,34	-1 235 512,30
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	19 709,34	-115 920,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-974 727,00	-1 351 432,45

C) Éléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part « A/EUR » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum
Commission de surperformance		NEANT

Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	Prélèvement maximum sur chaque transaction	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions, ETF, droits, bons de souscription : <ul style="list-style-type: none"> • négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise 0,05 % - minimum 10€ • négociés sur une bourse d'un autre pays 0.05% - minimum 30€ <p>+ frais éventuels de place</p> <ul style="list-style-type: none"> • OPC : <ul style="list-style-type: none"> • commercialisés en France : 15€ • commercialisés à l'Étranger : 40 € • offshore : 150 € <p>+ frais éventuels de correspondant</p> <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • franco sur émetteur en France • 0.25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% - minimum à 150€</p>



Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs autorisés pour la gestion de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Devises :

L'évaluation se fait en utilisant les fixings contre euro publié par la Banque Centrale Européenne chaque jour

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Non applicable pour cet OPCVM

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-1-h) Divers

La comptabilité de l'OPCVM est tenue en engagement. Ainsi, les dividendes sont comptabilisés à compter de la date ex-dividende.

Les frais d'encaissement des dividendes sont provisionnés (retenue à la source telle qu'espérée).

L'évaluation des actions se fait au cours de clôture, de préférence du marché réglementé le plus liquide sur lequel l'action est cotée.

Il est fait de même pour les droits optionnels et/ou pour les certificats représentatifs d'actions (deposit receipts, ...).

Les intérêts créditeurs et débiteurs sont provisionnés par calcul avant leur constatation finale.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	141 507 957,54	91 713 370,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	22 928 789,44	51 209 275,08
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 908 009,85	-19 781 292,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 879 123,80	13 541 771,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 490 700,79	-1 909 745,24
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-115 562,14	-187 575,24
Différences de change	-108 910,61	153 269,12
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-33 895 269,94	8 004 396,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 650 802,90	39 546 072,84
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	39 546 072,84	31 541 676,03
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-994 436,34	-1 235 512,30
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	104 802 981,11	141 507 957,54

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	810 456,07	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	810 456,07	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	
	USD	USD	JPY	JPY	CAD	CAD	Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	72 464 433,78	69,14	6 057 500,35	5,78	5 589 851,80	5,33	6 231 343,14	5,95
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	18 866,26	0,02	0,00	0,00	2 328,95	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	222 529,62	0,21	84 933,02	0,08	160 352,93	0,15	193 951,38	0,19
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-974 727,00	-1 351 432,45
Total	-974 727,00	-1 351 432,45

	30/12/2022	31/12/2021
A1 PART CAPIA		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-560 670,85	-748 769,25
Total	-560 670,85	-748 769,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-414 056,15	-602 663,20
Total	-414 056,15	-602 663,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-824 976,86	14 006 981,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-824 976,86	14 006 981,77

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-236 346,34	4 268 513,19
Total	-236 346,34	4 268 513,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-588 630,52	9 738 468,58
Total	-588 630,52	9 738 468,58
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	A1 PART CAPI A	15 757 714,38	51 992,065	303,08	0,00	0,00	0,00	12,66
31/12/2018	II PART CAPI I	11 352 980,11	349,192	32 512,14	0,00	0,00	0,00	1 775,86
31/12/2019	A1 PART CAPI A	24 488 548,06	58 561,240	418,17	0,00	0,00	0,00	-7,20
31/12/2019	II PART CAPI I	24 140 029,48	531,719	45 399,98	0,00	0,00	0,00	-286,43
31/12/2020	A1 PART CAPI A	35 916 131,40	63 842,610	562,57	0,00	0,00	0,00	22,15
31/12/2020	II PART CAPI I	55 797 238,85	902,649	61 814,99	0,00	0,00	0,00	3 039,48
31/12/2021	A1 PART CAPI A	42 901 950,06	64 642,256	663,68	0,00	0,00	0,00	54,44
31/12/2021	II PART CAPI I	98 606 007,48	1 336,029	73 805,29	0,00	0,00	0,00	6 838,02
30/12/2022	A1 PART CAPI A	29 730 730,05	60 333,593	492,77	0,00	0,00	0,00	-13,21
30/12/2022	II PART CAPI I	75 072 251,06	1 353,656	55 458,88	0,00	0,00	0,00	-740,72

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 611,935000	2 031 792,57
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 920,598000	-4 414 680,44
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 308,663000	-2 382 887,87
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	60 333,593000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	332,134000	20 896 996,87
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-314,507000	-19 493 329,41
Solde net des Souscriptions / Rachats	17,627000	1 403 667,46
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 353,656000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0011400712 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	808 349,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0011400738 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 014 223,81
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	21 195,21
Total des créances		21 195,21
Dettes	Frais de gestion	138 654,94
Total des dettes		138 654,94
Total dettes et créances		-117 459,73

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	104 109 984,77	99,34
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	104 109 984,77	99,34
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	21 195,21	0,02
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-138 654,94	-0,13
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	810 456,07	0,77
DISPONIBILITES	810 456,07	0,77
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	104 802 981,11	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			104 109 984,77	99,34
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			104 109 984,77	99,34
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			104 109 984,77	99,34
TOTAL CANADA			6 729 105,20	6,42
CA0089118776 AIR CANADA VTG SH.	CAD	147 000	1 973 912,74	1,88
CA1247651088 CAE	CAD	108 400	1 966 063,71	1,88
CA13645T1003 CANADIAN PACIFIC RAILWAY	CAD	23 600	1 649 875,35	1,57
CA82509L1076 SHOPIFY SUB. VTG CLASS A	USD	35 008	1 139 253,40	1,09
TOTAL SUISSE			1 680 178,73	1,60
CH0010645932 GIVAUDAN NOM.	CHF	584	1 680 178,73	1,60
TOTAL FRANCE			10 266 495,90	9,80
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 887	2 726 715,00	2,61
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	20 700	2 420 244,00	2,31
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	6 300	1 157 625,00	1,10
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	3 113	2 116 528,70	2,02
FR0000121329 THALES	EUR	11 200	1 336 160,00	1,27
FR0014005DA7 EXCLUSIVE NETWORKS	EUR	28 165	509 223,20	0,49
TOTAL ROYAUME UNI			3 046 967,77	2,91
GB0002634946 BAE SYSTEMS	GBP	250 427	2 416 938,34	2,31
GB00BNYK8G86 DARKTRACE PLC	GBP	216 000	630 029,43	0,60
TOTAL ITALIE			842 541,00	0,80
IT0003007728 TOD'S GROUP	EUR	27 825	842 541,00	0,80
TOTAL JAPON			6 057 500,35	5,78
JP3236200006 KEYENCE	JPY	4 800	1 754 699,27	1,67
JP3435000009 SONY GROUP	JPY	24 200	1 726 482,30	1,65
JP3802300008 FAST RETAILING	JPY	4 500	2 576 318,78	2,46
TOTAL PAYS-BAS			2 657 818,80	2,54
NL0000235190 AIRBUS	EUR	23 940	2 657 818,80	2,54
TOTAL SUEDE			1 504 196,64	1,44
SE0006422390 THULE GROUP	SEK	76 846	1 504 196,64	1,44

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			71 325 180,38	68,05
US00724F1012 ADOBE	USD	4 820	1 520 789,99	1,45
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	31 575	2 611 909,10	2,49
US0231351067 AMAZON COM	USD	34 677	2 730 984,44	2,61
US0378331005 APPLE	USD	31 316	3 814 820,81	3,61
US22788C1053 CROWDSTRIKE HOLDINGS	USD	20 976	2 070 657,27	1,98
US2546871060 THE WALT DISNEY	USD	23 042	1 876 888,21	1,79
US25659T1079 DOLBY LABORATORIES CL.A	USD	35 300	2 334 579,04	2,23
US25862V1052 DOUBLEVERIFY HOLDINGS INC	USD	83 300	1 715 045,94	1,64
US29786A1060 ETSY	USD	22 966	2 579 099,46	2,46
US30303M1027 META PLATFORMS CLA	USD	20 284	2 288 558,56	2,18
US4228061093 HEICO	USD	15 100	2 175 102,19	2,08
US45828L1089 INTEGRAL AD SCIENCE HOLDING CO	USD	103 000	848 837,43	0,81
US46266C1053 IQVIA HOLDINGS	USD	12 580	2 416 572,47	2,31
US46269C1027 IRIDIUM COMMUNICATIONS	USD	36 867	1 776 639,60	1,70
US5024311095 L3HARRIS TECHNOLOGIES	USD	6 230	1 216 152,54	1,16
US5184391044 LAUDER ESTEE COS CL.A	USD	10 600	2 465 747,23	2,35
US5500211090 LULULEMON ATHLETICA	USD	4 077	1 224 628,97	1,17
US5949181045 MICROSOFT	USD	13 290	2 988 194,07	2,85
US64110L1061 NETFLIX	USD	10 950	3 027 316,71	2,89
US6541061031 NIKE CL.B	USD	21 341	2 341 187,33	2,23
US6668071029 NORTHROP GRUMMAN	USD	4 300	2 199 627,79	2,10
US6793691089 OLAPLEX HOLDINGS INC	USD	77 000	376 120,38	0,36
US69370C1009 PTC	USD	13 200	1 485 587,85	1,42
US6974351057 PALO ALTO NETWORKS	USD	14 532	1 901 176,90	1,81
US72352L1061 PINTEREST CL.A	USD	39 463	898 332,68	0,86
US7512121010 RALPH LAUREN CLASS A	USD	21 582	2 138 167,95	2,04
US75513E1010 RAYTHEON TECHNOLOGIES	USD	27 032	2 557 724,96	2,44
US79466L3024 SALESFORCE	USD	18 562	2 307 458,82	2,20
US8552441094 STARBUCKS	USD	36 018	3 349 883,37	3,20
US88160R1014 TESLA	USD	10 669	1 232 146,47	1,18
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	3 685	1 902 580,77	1,82

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US90138F1021 TWILIO CL.A	USD	16 550	759 692,48	0,72
US9182041080 VF	USD	26 600	688 567,41	0,66
US92532F1003 VERTEX PHARMACEUTICALS	USD	10 287	2 785 186,44	2,66
US9311421039 WALMART	USD	20 455	2 719 214,75	2,59